TL 2867-5

pax christi international

Mouvement international catholique pour la paix
International Catholic Peace Movement

Représentation auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
Representation at the United Nations Office in Geneva

réf. DH-150

3, rue Argand
CH-1201 Genève

Téléphone 022/32 21 41
Telex 427993 txc-ch att. pax christi
C.c.p. 12-10145 Genève

****
* COMMUNIQUE DE PRESSE
* lundi 26 août 1985
* immédiat
****

TIMOR ORIENTAL : GRAVES ACCUSATIONS CONTRE L'INDONESIE

Dans le cadre de la 38e session de la Sous-Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, de graves accusations ont été à nouveau proférées contre l'Indonésie, dont les forces armées ont occupé le territoire en décembre 1985 suite à la proclamation de l'indépendance par le FRETILIN.

C'est un membre de la Sous-Commission, l'expert britannique M. Ben WHITAKER, qui a ouvert le débat : dans une intervention remarquée, vendredi 23 août, M. WHITAKER a énuméré plusieurs exactions des forces armées indonésiennes contre la population civile du Timor. La délégation de PAX ROMANA, mouvement des intellectuels catholiques, a ensuite présenté un rapport et une documentation détaillée sur les cas de torture, de disparitions, d'exécutions sommaires par les forces indonésiennes.

La discussion sur le Timor s'est poursuivie ce lundi 26 août par un discours du délégué de PAX CHRISTI INTERNATIONAL, mouvement catholique international pour la paix. Le porte-parole de PAX CHRISTI a rappelé que, suite à l'occupation militaire du territoire par l'Indonésie des dizaines de milliers de civils ont trouvé la mort. Il a souligné que l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans ce pays commencera avec une indispensable ouverture complète du territoire au monde extérieur : visites sans témoins de délégations étrangères, libre circulation de personnes et de biens, libre correspondance, etc.

Les délégations de PAX ROMANA et de PAX CHRISTI ont aussi énuméré les nombreux rapports et prises de positions publiés récemment sur le Timor Oriental, dont le rapport de la Commission Justice et Paix des Pays-Bas, le rapport d'Amnesty International, la déclaration de plus de 100 Parlementaires de 15 pays et la grande préoccupation exprimée par le Parlement Européen sur la situation au Timor dans son rapport 1985 sur les droits de l'homme.

PAX ROMANA et PAX CHRISTI ont aussi annoncé qu'elles avaient vérifié l'authenticité du document rendu public au début de 1985, et confirmé que cette analyse de la situation constituait un document authentique de l'Eglise du Timor. En conséquence, les deux organisations catholiques invitent les autorités indonésiennes à entrer enfin dans le vif du sujet, c'est-à-dire la discussion sur le contenu de ces documents, et sur les mesures à prendre pour mettre fin aux violations des droits de l'homme qui ont finalement été reconnues psr le Ministre indonésien des Affaires étrangères lui-même.

Genève, le 26 août 1985

International President : Bishop Luigi Bettazzi, Piazza Castello 3, I-10015 IVREA (Italia)
International Secretary : Etienne De Jonghe, Kerkstraat 150, B-2000 ANTWERP (Belgium)
Representative in Geneva : Adrien-Claude Zoller, 18, route de Peney, CH-1214 VERNIER, Tel. 022/41 22 30